



**L'Église Unie du Canada
Unité Ministères et emplois**

**Fiche de changement aux renseignements personnels du personnel
ministériel (PR 405)**

Ce formulaire doit être rempli et soumis à chaque fois qu'un changement est apporté à un renseignement fourni au départ par le membre du personnel ministériel dans le formulaire PR 404. Veuillez écrire clairement en caractères d'imprimerie.

Nom

Nom : _____ Prénom(s) : _____

Partie 1

Renseignements à ajouter, à supprimer ou à modifier

Champ (ex. : adresse, adresse de courriel, numéro de cellulaire) : _____

Renseignements transmis antérieurement (s'il faut le supprimer) : _____

Nouveau renseignement : _____

Renseignements à ajouter, à supprimer ou à modifier

Champ (ex. : adresse, adresse de courriel, numéro de cellulaire) : _____

Renseignements transmis antérieurement (s'il faut le supprimer) : _____

Nouveau renseignement : _____

Renseignements à ajouter, à supprimer ou à modifier

Champ (ex. : adresse, adresse de courriel, numéro de cellulaire) : _____

Renseignements transmis antérieurement (s'il faut le supprimer) : _____

Nouveau renseignement : _____

Signature

Date d'entrée en vigueur du ou des changements

Signature

Mois Jour Année

L'utilisation, la rétention et la divulgation d'information personnelle à partir de ce formulaire sont conformes à la législation sur la vie privée, y compris, sans s'y limiter, à la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (L.C. 2000, ch. 5).

*** FORMULAIRE NON VALIDE SI MODIFIÉ***

L'utilisation, la rétention et la divulgation d'information personnelle à partir de ce formulaire sont conformes à la législation sur la vie privée, y compris, sans s'y limiter, à la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (L.C. 2000, ch. 5).

*** FORMULAIRE NON VALIDE SI MODIFIÉ***

Politique de collecte, de protection et de rétention des renseignements personnels du personnel ministériel contenus dans la partie 2 du formulaire PR 404 et dans la partie 2 du formulaire PR 405

Objectif

L'Église unie du Canada est déterminée à être une église interculturelle. En outre, elle appuie la diversité au sein du personnel ministériel et tient à accroître sa sensibilisation à la diversité démographique de son personnel ministériel.

Politique

1. La collecte de données démographiques de nature personnelle concernant les membres du personnel ministériel relève de la responsabilité de l'Unité Ministères et emplois.
2. L'Unité Ministères et emplois recueille de temps en temps des données démographiques concernant le personnel ministériel.
3. La collecte, la protection et la rétention de données démographiques concernant le personnel ministériel sont conformes à la Politique sur les renseignements personnels de l'Église Unie du Canada (que l'on peut consulter à <http://www.united-church.ca/files/local/privacy/summary.pdf>). En cas d'incompatibilité entre les dispositions de la présente politique et celles de la Politique sur les renseignements personnels de l'Église Unie du Canada, ce sont les modalités de cette dernière politique qui s'appliquent.
4. Les données démographiques qui sont recueillies peuvent comprendre des renseignements sur la situation de famille, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique et la diversité, les handicaps, etc.
5. Il revient aux membres du personnel ministériel de décider de fournir ou non les informations demandées. Ils ne sont pas obligés de donner des renseignements démographiques à l'Unité Ministères et emplois, et leur choix de ne pas le faire n'aura aucune conséquence négative pour eux.
6. L'Unité Ministères et emplois veille à la protection des renseignements fournis, qui ne peuvent être associés à un membre identifiable du personnel ministériel que par des employés autorisés du Bureau du Conseil général aux fins de la saisie de données, du soutien des bases de données et de l'analyse statistique.
7. Les données sur les langues parlées peuvent être associées à un membre identifiable du personnel ministériel et divulguées aux responsables du programme des admissions dans le but de faciliter la communication avec les requérants à l'admission dont les compétences en anglais ou en français pourraient être limitées.
8. L'information obtenue au moyen de la collecte de données démographiques concernant le personnel ministériel ne sera pas utilisée à des fins d'appel, de règlement, de nomination ou d'emploi.

9. L'Unité Ministères et emplois communique périodiquement à l'Exécutif du Conseil général, par l'intermédiaire du Comité permanent des Politiques et services concernant le ministère et l'emploi, les renseignements démographiques du personnel ministériel. Aucun lien n'est fait entre ces renseignements et des membres identifiables du personnel ministériel.

10. Les données démographiques concernant le personnel ministériel seront conservées conformément aux procédures établies par le service des archives de l'Église Unie du Canada.

Partie 2

Ces renseignements ne seront conservés qu'à des fins statistiques.

Renseignement à ajouter, à supprimer ou à modifier

Champ (ex. : situation familiale, langues parlées couramment) : _____

Renseignement transmis antérieurement (s'il faut le supprimer) : _____

Nouveau renseignement : _____

Renseignement à ajouter, à supprimer ou à modifier

Champ (ex. : situation familiale, langues parlées couramment) : _____

Renseignement transmis antérieurement (s'il faut le supprimer) : _____

Nouveau renseignement : _____

Signature

Date d'entrée en vigueur du ou des changements)

Signature

Mois

Jour

Année

Distribution

- Veuillez envoyer ce formulaire par la poste (avec la partie 2 si elle est remplie) à :

Relations pastorales
Unité Ministères et emplois
Église Unie du Canada
3250, rue Bloor Ouest, bureau 300
Toronto (Ontario) M8X 2Y4

par télécopieur, au 416-232-6072

ou scannez-le et envoyez-le par courriel à ministry@united-church.ca

- Conservez une copie du formulaire rempli pour vos dossiers.

L'utilisation, la rétention et la divulgation d'information personnelle à partir de ce formulaire sont conformes à la législation sur la vie privée, y compris, sans s'y limiter, à la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (L.C. 2000, ch. 5).

*** FORMULAIRE NON VALIDE SI MODIFIÉ***